

Dépôt de projets de loi

du film a gagné et que le comité voudrait voir exposé à la Chambre des communes.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE COMPTE RENDU OFFICIEL—ÉCLAIRCISSEMENT DE PROPOS TENUS

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, l'une des recommandations du rapport me rappelle l'intervention que la députée de Saint-Laurent (M^{me} Mahieu) a faite hier concernant la députée de Vancouver—Est (M^{me} Mitchell). Au nom de la députée de Vancouver—Est, je voudrais dissiper tout malentendu que pourrait soulever la question, qui figure à la page 3557 du hansard et qu'elle a posée le 22 juin au député de York—Ouest (M. Marchi). Quand elle a dit que le critique libéral en matière de multiculturalisme s'opposait au rétablissement d'un comité distinct du multiculturalisme, elle parlait du député de Broadview—Greenwood (M. Mills), et non de son cocritique, la députée de Saint-Laurent, laquelle a précisé hier qu'elle était favorable à l'établissement de ce comité distinct.

M. le Président: La présidence remercie le député.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous avons eu des discussions avec les partis, et vous constaterez qu'il y a unanimité pour que le gouvernement dépose deux projets de loi qui sont inscrits au *Feuilleton des avis*. En les déposant aujourd'hui, nous pourrions les faire imprimer et prévoir un peu de temps pour les étudier au cours des prochaines semaines. Je fais allusion aux projets de loi actuellement au *Feuilleton*, l'un inscrit au nom du ministre des Finances (M. Wilson), et qui s'intitule: Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé: l'autre inscrit au nom du président du Conseil privé (M. Mazankowski) et qui s'intitule: Loi constituant le Centre canadien de gestion et modifiant certaines lois en conséquence.

M. Riis: Monsieur le Président, nous avons pris bonne note des projets de loi qui sont inscrits au *Feuilleton des avis* et, bien que certains d'entre eux soulèvent quelques questions de notre part, nous appuyerons certes leur dépôt pour accélérer les choses. Je voudrais simplement informer le leader du gouvernement à la Chambre que nous attendons toujours des projets de loi concernant des mesures en matière d'éthique, un processus fédéral d'évaluation environnementale, un programme de garderies, des droits d'auteur sur la radiodiffusion, une loi sur la faillite et une loi sur la qualité de l'eau. Nous attendons une liste complète de projets et loi, et j'espérais qu'ils paraîtraient aujourd'hui dans le *Feuilleton des avis*. Le ministre pourrait peut-être nous donner une idée du moment où quelques-uns de ces projets de loi seront déposés.

M. Lewis: Monsieur le Président, mon collègue se rappellera que le 21 novembre, nous avons été élus pour cinq ans. Il assistera au dépôt de ces projets de loi pendant notre mandat.

M. Milliken: Monsieur le Président, je tiens à confirmer qu'il a été convenu de permettre le dépôt des deux projets de loi que le ministre de la Justice (M. Lewis) demande l'autorisation de déposer aujourd'hui. Je dois dire que je suis d'accord avec mon collègue de Kamloops quant à la lenteur avec laquelle progressent quelques-unes de ces autres mesures, mais il est inutile d'en discuter à la Chambre cet après-midi.

* * *

LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET DE SANTÉ

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Doug Lewis (au nom du ministre des Finances) demande à présenter le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)